

Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport financier trimestriel
Trimestre terminé le 31 décembre 2017



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec la :

Direction des communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)
Télécopieur : 613-957-0474
Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042
Courriel : communications@oag-bvg.gc.ca
Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

ISSN 1927-1980

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, avis et assurance au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

Mandat

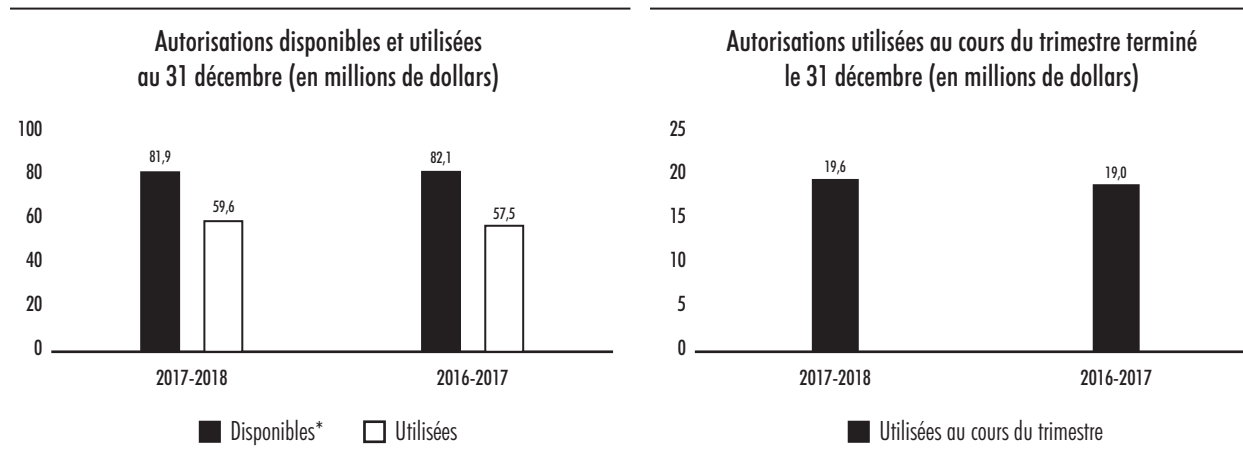
Le vérificateur général du Canada est un haut fonctionnaire du Parlement. Il est indépendant du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'autres lois et des décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à surveiller les ministères et les organismes fédéraux, les sociétés d'État, les gouvernements territoriaux et d'autres entités.

Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et utilisées par le Bureau, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses pour l'exercice 2017-2018. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Aucun changement important dans les autorisations disponibles et les autorisations utilisées n'est signalé pour le présent trimestre.



* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Risques et incertitudes

Le paiement des coûts des audits et des services, qui augmentent, avec un budget qui reste le même, nécessitera une réduction de nos produits ou services, ou les deux, dans un proche avenir. Nous examinons actuellement l'affectation de nos ressources pour avoir l'assurance de pouvoir réaliser tous les audits requis de la manière la plus efficiente possible à court terme et nous examinons les solutions possibles à long terme.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Conditions d'emploi

Le Bureau, en collaboration avec un comité représentant le groupe des professionnels de la vérification a approuvé une structure salariale révisée pour ce groupe d'employés non syndiqués. Cette nouvelle structure portant sur la période allant du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2018, est entrée en vigueur le 15 août 2017.

Le 4 décembre 2017, le Bureau a signé une convention collective portant sur la période allant du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2018 avec les membres du groupe des Services à la vérification.

Au 31 décembre 2017, le Bureau avait entrepris la révision de ses salaires et effectué certains paiements rétroactifs. Ces travaux se poursuivront au cours des prochains mois.

Approuvé par :

Le vérificateur général du Canada,

Le vérificateur général adjoint
et dirigeant principal des finances,

Original signé par

Original signé par

Michael Ferguson, CPA, CA
FCPA, FCA (Nouveau-Brunswick)

Sylvain Ricard, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 28 février 2018

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2017*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	75 167	17 283	53 069	74 318	16 428	50 441
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 660)	(25)	(358)	(2 510)	(21)	(648)
Crédit net 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	72 507	17 258	52 711	71 808	16 407	49 793
Autorisations législatives budgétaires	9 421	2 309	6 925	10 265	2 566	7 698
Autorisations budgétaires totales	81 928	19 567	59 636	82 073	18 973	57 491
Autorisations non-budgétaires	–	–	–	–	–	–
Autorisations totales	81 928	19 567	59 636	82 073	18 973	57 491

*Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2017	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2017	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2016	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Dépenses :						
Personnel	73 407	17 672	51 524	73 482	16 715	49 998
Transports et communications	3 296	664	2 401	3 208	667	2 217
Information	532	156	453	483	174	442
Services professionnels et spéciaux	5 038	786	4 065	4 969	927	3 798
Location	1 034	176	1 056	1 066	183	1 108
Services de réparation et d'entretien	242	35	68	217	31	117
Services publics, fournitures et approvisionnements	268	58	145	229	58	139
Acquisition de matériel et d'outillage	752	39	269	918	239	307
Autres subventions et paiements	19	6	13	11	–	13
Dépenses budgétaires brutes totales	84 588	19 592	59 994	84 583	18 994	58 139
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Sommes recouvrées						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(25)	(144)	(660)	(21)	(141)
De l'audit international	(2 000)	–	(214)	(1 850)	–	(507)
Dépenses budgétaires nettes totales	81 928	19 567	59 636	82 073	18 973	57 491